

# Produits phytosanitaires en forêt

**Extrait de l'index fédéral des produits phytosanitaires  
(OFG, (<https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>), version : 16 janvier 2021**

(Certaines substances comme les phéromones pour des monitorings sont disponibles dans le commerce comme formulations et ne font pas partie de cette liste.)

En cas de doutes, seuls les documents originaux de l'homologation sont valables. La citation d'un produit, d'une substance active ou d'une entreprise ne représente pas une recommandation. La citation d'un produit ne signifie pas que le produit soit commercialisé.

Veuillez respecter les fiches de sécurité respectives avec les charges correspondantes (respecter en particulier la protection des eaux), les indications relatives aux dangers et les symboles de danger.

## Insecticides homologués pour l'application en forêt contre les Chenilles processionnaires et lymnantridés.

**Remarque importante : contre la pyrale du buis, aucun produit n'est homologué en forêt !**

**Le traitement contre la pyrale du buis n'est autorisé ni en forêt, ni à la lisière de celle-ci !**

Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai d'utilisation
Bacillus thuringiensis var. kurstaki (BT)	Bio Garden Delfin	Migros	Aucun
	BIOHOP DelFIN	Renovita Wilen GmbH	Aucun
	Biorga Contra Buchsbaumzünsler-Stop	Hauert HBG Dünger AG	Aucun
	Coop Oecoplan Biocontrol Delfin	Coop	Aucun
	Delfin	Andermatt Biocontrol AG	Aucun
	Dipel DF	Omya	Aucun
	Dipel DF	SCAE-Valent	Aucun

## Insecticides homologués pour le traitement des grumes en forêt et sur les places de stockage.

Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Distance des eaux de surface	Délai d'utilisation
alpha-Cypermethrin <sup>1,2,3</sup>	Fastac Forst	BASF Schweiz AG	20 m	Aucun
	Storanet	BASF Schweiz AG	6 m	Aucun
zeta-Cypermethrin <sup>1,2,3</sup>	Fury 10 EW	Omya	20 m	Aucun
	Fury 100 EW	FMC Europe NV	20 m	Aucun

<sup>1</sup> Gefahrenkennzeichnungen u.a.: H410 Sehr giftig für Wasserorganismen mit langfristiger Wirkung.

<sup>2</sup> Gefahrenkennzeichnungen u.a.: SPe 8 Bienengefährlich.

<sup>3</sup> Gefahrensymbole u.a. GHS09 Gewässergefährdend

Cypermethrin <sup>1,2,3</sup>	Cypermethrin	Sintagro AG	20 m	Sans
	Cypermethrin	Sharda Swiss GmbH	20 m	Aucun
	Forester	Arysta LifeScience Switzerland Sàrl	20 m	Aucun
Lambda-Cyhalothrin <sup>1,2,3</sup>	Xerondo Forst	Syngenta Agro AG/Vertrieb Maag Agro	20 m	Aucun

**Note à propos du FSC :**

En Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, les stocks de bois abattu dans les forêts certifiées FSC peuvent toujours être protégés par des insecticides sous certaines conditions. Deux substances actives sont autorisées dans le cadre de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux (ESRA-CH/FL) :

- **Cyperméthrine** sur les aires de stockage
- **Alpha-Cyperméthrine** sur les aires de stockage et pour le traitement des filets de protection des stocks de bois

Les deux gestionnaires de groupes donnent davantage d'informations. Pour la Suisse orientale : info@holzmarkt-ostschweiz.ch, pour le reste de la Suisse : gm@bernerwald.ch.

**REMARQUE : N'utilisez plus les produits suivants, car l'autorisation est révoquée et le délai d'utilisation est également terminé :**

Realchemie Zeta-Cypermethrin, mit Eidg. Zulassungsnummern D-4553 + D-4552 + D-4554	Realchemie Nederland BV	Le délai d'utilisation pour les 3 produits était le 31.05.2020
Cypermethrin	Omya (Schweiz) AG	Le délai d'utilisation était le 31.10.2020
ArboRondo ZC 1000	Bosshard	Le délai de l'utilisation était le 31.05.2019
Pentocid 400, Arbezol CP400 und Pentocid CP 45.		Le délai d'utilisation pour les 3 produits était en juillet 2017
KeMiChem-zeta-Cypermethrin 100 EW	MAC GmbH	Le délai d'utilisation était le 31.05.2019

**Phéromones homologuées pour l'application en forêt<sup>4</sup>**

Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai de l'utilisation
Ipsdienol (S)-cis-Verbenol Methylbutenol	Pheroprax Ampulle	BASF Schweiz AG	Aucun
	Pheroprax Ampulle	Leu + Gygax AG	Aucun

<sup>4</sup> Certaines substances comme les phéromones pour des monitorings sont disponibles au commerce comme formulations et ne font pas partie de cette liste.

<b>Produits mouillants et adhésifs homologuées pour l'application en forêt</b>			
<b>Substance active</b>	<b>Dénomination commerciale (produit)</b>	<b>Distributeur (Titulaire de l'autorisation)</b>	<b>Délai d'utilisation</b>
Polyalkyleneoxide modified Heptamethyltrisiloxane	Biosyl	Omya (Schweiz) AG	Aucun
	Silwet L-77	Momentive Performance Materials (Suisse) GmbH	Aucun
	Silet L-77	Leu + Gygax AG	Aucun
	Netzmittel Sprinter	Omya (Schweiz) AG	Aucun

<b>Fongicides homologués pour l'application en forêt (organismes vivants contre champignons)</b>			
<b>Substance active</b>	<b>Dénomination commerciale (produit)</b>	<b>Distributeur (Titulaire de l'autorisation)</b>	<b>Délai de l'utilisation</b>
Phlebia gigantea	Rotstop (épicéa, souches)	Danstar Ferment AG	Aucun

<b>Produits cicatrisants homologués pour l'application en forêt – aucun !</b>			

<b>Produits répulsifs homologués contre le gibier pour l'application en forêt (ici aussi, la loi exige une autorisation des autorités cantonales et un permis pour l'emploi des PPh en forêt)</b>			
<b>Substance active</b>	<b>Dénomination commerciale (produit)</b>	<b>Distributeur (Titulaire de l'autorisation)</b>	<b>Délai de l'utilisation</b>
Protéines	Certosan	Sintagro AG	Aucun
Thirame (TMTD)	Lentacol Universal <sup>1,3</sup>	Stähler Suisse AG	<b>Délai d'utilisation 06.01.2022</b>
répulsif du gibier (matière de base)	Fantom-E	Sintagro AG	Aucun
Graisse de mouton	Trico	Omya	Demande de renouvellement en attente à l'OFAG, peut encore être utilisée